

Coordination asile Vaud

Courriel : coordination@romandie.com

Internet : www.stopenvoi.ch

Communiqué de presse

Mardi 4 octobre 2005 : le Grand Conseil confirme sa ligne humaniste

Le Grand Conseil avait notamment à traiter aujourd'hui le rapport de sa commission permanente sur quatre pétitions, signées dans une fourchette allant de 1429 à 2974 personnes, concernant des situations concrètes de réfugiés non reconnus comme tels et actuellement menacés de renvois forcés. Il s'agit d'une part de jeunes célibataires résidant à Yverdon-les-Bains depuis une quinzaine d'années et ayant donc vécu plus d'années en Suisse que dans leur pays d'origine (Kosovë) et, d'autre part, de deux familles (une de Srebrenica en Bosnie-Herzégovine, l'autre de la Kosovë) domiciliées dans la région de Payerne ainsi que deux frères habitant la Riviera.

Toutes ses situations ont été étudiées de manière approfondie par la commission des pétitions dont le président M. Christian Polin (rad.) a souligné avec pertinence qu'elles posent la question de fond d'une perte de légitimité des décisions prises par l'Etat, d'un questionnement à propos du respect de la dignité humaine et, plus généralement, d'une rupture entre la société civile et les institutions politiques.

Le renvoi de chacune des quatre pétitions au Conseil d'Etat pour étude et rapport a été voté par une majorité allant de 67 à 69 voix contre une minorité de 55 à 56 voix.

La coordination asile Vaud se félicite de cette décision et de la qualité du débat qui l'a précédée. Ainsi, après le vote de la résolution Jean Martin (24 août 2004), le vote d'un premier rapport de la commission des pétitions (25 janvier 2005) et celui de la motion Serge Melly (5 juillet 2005), le Grand Conseil confirme sa ligne humaniste en faveur des secteurs parmi les plus faibles de la société vaudoise.

Cette majorité constante de plus d'une année est une preuve de plus de la légitimité du combat de la coordination asile Vaud pour le respect de la dignité humaine et des droits des gens ainsi que l'indique également le score obtenu dans le canton par la libre circulation des personnes.